

LE COLLECTIF CITOYEN L' ESTANJOIE

PRÉSENTE

MON TIERS-LIEU A ESTANG

- Version 1 -

UN TIERS-LIEUX, QU'ES AQUÒ ?

Il s'agit d'un nouveau lieu du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives qui doit contribuer à la vitalité de notre territoire en tant que **plateforme de service**. Il doit permettre les rencontres informelles, les interactions sociales, favoriser la créativité ainsi que les projets collectifs. C'est un lieu des transformations du travail, de l'apprentissage de pair à pair et des projets collectifs, tout en offrant convivialité et flexibilité. Dans ce lieu, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe.

Ce projet est animé par la volonté d'accompagner les transitions démographique, numérique, écologique et productive du territoire. Il vient en réponse aux attentes et aux besoins exprimés par les citoyens en tant que projet de l'économie sociale et solidaire. Cette proposition d'animation d'un lieu de vie et de partage s'articule autour des valeurs du **vivre ensemble** et de **solidarité**, associées aux thèmes forts de **l'accès au numérique**, de **la jeunesse** en milieu rural, de **la culture** et de **l'écologie** qui en sont les guides.

Ce compte rendu est le fruit du retour d'expérience d'une dizaine de visites réalisées en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine par le groupe de travail citoyen, en partenariat avec la Dynamo à Auch, centre ressource pour l'ensemble des tiers-lieux du Gers. D'autres sources d'information comme des podcasts, des vidéos et des rapports associés à nos échanges lors des réunions de groupe, nous ont permis d'aborder les grands thèmes que nous avons énoncés en bénéficiant de l'expérience de porteurs de projets à succès et accompagné d'informations documentées (cf ressources). Ce travail et ces rencontres nous ont permis de découvrir et de comprendre l'organisation de ces lieux de vie, d'être sensibilisé aux besoins indispensables à leur fonctionnement quotidien, de la gouvernance à l'importance des réseaux, des moyens logistiques et humains nécessaires, ainsi que les formes d'aménagements qui rendent ces lieux accueillants, chaleureux et fonctionnels pour les pluri-activités qui peuvent y être proposées. Il est important de souligner que **toutes ces initiatives citoyennes fonctionnent**, non sans difficultés, parfois avec un besoin de financement par réponse d'appel à projet, mais elles se matérialisent sur le terrain grâce à **la volonté, à la motivation, aux compétences et à l'expérience des animateurs(trices)** de ces espaces.

Enfin, l'expérience montre que la gouvernance se doit d'être **horizontale** et assurée par une communauté d'usagers, un collectif **représentatif** des différentes catégories d'utilisateurs. Toutes les parties prenantes du tiers-lieu, individuelles ou collectives, bénévoles ou salariées, quelles que soient leur activité, la nature et la durée de leur implication, ont un pouvoir de décision. La participation à la gouvernance repose sur une **vision partagée**, l'adhésion à un projet commun et l'animateur du lieu joue le rôle essentiel de facilitation, de régulation mais il n'est en aucun cas décideur seul et ne peut assumer toutes les responsabilités. Sa mission est de **créer les conditions d'une prise de décision démocratique**, de veiller au respect des équilibres entre des composantes hétérogènes, de « savoir faire vivre ensemble ».

I. LE VIVRE ENSEMBLE

DANS UN CAFE PARTICIPATIF

Pour le lien intergénérationnel, un hub social, un lieu d'espace et de rencontres quotidiennes

- Les premiers temps, sur le principe du "donativo" où **chacun donne ce qu'il veut**, le café, le thé, les tisanes sont en libre accès.
- Evolution vers un café associatif

Organisation :

- D'événements réguliers, ponctuels et saisonniers
- Des auberges espagnoles
- Des soirées à thèmes, des débats, des conférences

UN ESPACE DE VIE COMMUNAL

Pour apporter du soutien aux habitants du territoire et proposer un accompagnement aux personnes âgées, en situation de précarité économique ou de fragilité sociale. Cette aide peut passer par un soutien administratif, par l'organisation d'activités pour rompre avec l'isolement social, ou tout simplement par une oreille attentive.

- Accompagner dans les démarches administratives quotidiennes comme pour aider à comprendre et remplir un formulaire, créer et gérer un compte d'un service web, compléter un dossier administratif, remplir un dossier d'inscription, écrire à différents services...
- En apportant une aide pour trouver une solution en accompagnant les problèmes comme ceux d'abonnement à résilier, de déclaration à vérifier, d'adresse à trouver, de courrier à rédiger....

DES REPAS PARTAGES

La cuisine est source d'entraide, de confiance et d'échanges.

- Des ateliers de découverte des cuisines du territoire et du monde, chez l'habitant, en salle des fêtes ou en extérieur.
- Proposer régulièrement un repas durable, participatif, à prix libre, confectionné par les habitants adhérents.

DES ATELIERS BIEN-ETRE

Des ateliers animés par des professionnels du bien-être en recherche de solidarité et d'entraide pour donner encore plus de sens à leur métier : sophrologie, soins des mains et du visage, méditation, relaxation, massage de tête, hypnose, etc...

II. LA SOLIDARITE

UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE (COWORKING)

Les tiers-lieux doivent pouvoir offrir des conditions de travail professionnelles et adaptées aux besoins des utilisateurs actuels et futurs. Les espaces de coworking permettent de proposer une **alternative au travail individuel** et **favorisent la “démobilité”**. Ils doivent aussi pouvoir proposer plusieurs configurations de travail, permettant ainsi aux utilisateurs de mener des activités tertiaires et artisanales au sein d’un même espace.

S’INSTALLER A ESTANG

Le commerce de proximité étant l’objectif et une priorité dans le projet de dynamisation du centre bourg, il faut privilégier les candidatures qui mettent en valeur l’**artisanat local ou les producteurs locaux**. Un espace « commercial-test » pourrait être à la disposition des commerçants et des artisans qui souhaitent **démarrer leur activité et s’installer** dans le village.

Un commerce grandeur nature pendant 3, 6 ou 12 mois :

- cellule commerciale de 16m2 avec vitrine,
- loyer gratuit les 3 premiers mois puis 10 euros le m2 les mois suivants;
- 0 charge : WIFI, chauffage, électricité offerts,
- accompagnement individuel

LE COVOITURAGE PARTICIPATIF

Pour répondre aux besoins de déplacements des estangois un service gratuit de mise en relation proposera à toutes les personnes qui pourraient être intéressées par un covoiturage avec l’avantage de partager les frais.

LE COVOITURAGE SOLIDAIRE

Pour celles et ceux qui souhaitent offrir un transport sans contrepartie.

UN SERVICE D’IMPRESSION DE DOCUMENTS

Un service pour proposer l’impression de documents à celles et ceux qui ne peuvent pas le faire chez eux et libre participation financière ou solidaire.

DES PANIERS PARTAGES

Faciliter l’accès aux fruits et légumes bio et locaux. Beaucoup d’entre-nous font des potagers et le surplus de récolte peut-être proposé soit à la vente à prix modeste soit par l’échange de services.

III. LE NUMERIQUE

- Des ateliers pour découvrir cet univers, apprendre à utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette.
- **Accompagner la transition** par l'animation d'ateliers de sensibilisation à l'usage des services numériques adaptés aux démarches administratives et à la recherche d'emploi.
- **Un espace de médiation et d'accompagnement** ouvert à tous : une tablette ou un ordinateur avec un accès internet à disposition gratuitement avec une assistance
- **Une recyclerie informatique** afin d'offrir aux plus démunis un PC fonctionnel à petit prix et pour des raisons écologiques, afin de minimiser l'impact négatif en assurant le recyclage et le démontage d'ordinateurs.
- **Aider et conseiller les commerçants**, les artisans et les TPE à passer au numérique en proposant un audit gratuit, l'organisation de formations et un accompagnement personnalisé
- **Un acteur de l'émancipation numérique.** Des ateliers pour contribuer à une prise de conscience de l'impact du numérique sur nos vies et montrer que des alternatives aux géants du web existent, qu'il est possible d'avoir une utilisation saine et sereine d'internet, dans le respect de nos données et de nos vies personnelles. Un internet à l'échelle humaine, solidaire et respectueux.
- Proposer aux jeunes, à leurs parents et aux professionnels des ateliers d'informations et de formation sur les usages responsables d'internet et les risques éventuels comme le cyber-harcèlement, le cyber-sexisme et les autres formes de cyber-violences.
- **Mette en service un micro fablab** (atelier de fabrication numérique) avec une imprimante 3D pour sensibiliser les jeunes générations aux technologies du numérique et proposer un micro service aux professionnels. L'animation d'ateliers pour montrer l'étendue des possibilités (comme la création de moule et d'ustensiles de cuisine, de petites pièces d'usure pour de la réparation, ou de projets aussi utiles qu'originaux).

Info : le service public le plus proche pour l'aide aux démarches administratives dématérialisée est France Services à Cazaubon (9,3km)

IV. LA JEUNESSE

- **Une ludothèque** avec des prêts de jeux de société : jeux de plateau, jeux de cartes, jeux de construction, jeux de stratégies, jeux en bois, jeux extérieurs, petits instruments de musique, jeux créatifs, casse-tête, jeux de coopération...
- Des cours de dessins
- Une aide à la rédaction de CV classiques et vidéo
- Du soutien scolaire
- Une aide aux devoirs
- Un partage des connaissances pour les juniors par les seniors
- Un espace pour des étudiants isolés
- **Accompagner la parentalité** par des animations communes avec l'Association des Parents d'Elèves par des actions favorisant la relation parent-enfant avec des thèmes comme les jeux, la cuisine, la décoration, la peinture, etc.
- Actions communes avec l'APE sur l'accès au numérique et au fablab
- Participer aux droits fondamentaux des enfants avec des petits déjeuners offerts aux élèves pour contribuer à l'équilibre nutritionnel, les sensibiliser aux enjeux d'une alimentation durable et responsable, la découverte des aliments et de l'éveil sensoriel.

V. LA CULTURE

- Médiathèque, annexe de la bibliothèque qui partage une partie de son fond pour proposer un espace de lecture, de réflexion, une bulle pour la découverte des arts, un espace cool et cosy.
- Les Ateliers passionnés, animés par des bénévoles qui viennent présenter et partager leur passion comme la mécanique, le stuc, la musique, la composition florale, l'artisanat d'art, etc...
- Expositions d'artistes locaux
- La petite librairie d'éditeurs indépendants et gratuits pour certains
- Favoriser les échanges avec les associations existantes qui proposent une riche panoplie d'événements et d'activités culturelles.

L'art et la culture en quelques chiffres dans les tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine :

De nombreux événements sont proposés dans les tiers lieux chaque année : ils sont 41 % à organiser plus de dix événements artistiques et culturels par an. En moyenne, la programmation artistique et culturelle des tiers lieux est composée à **56 % d'artistes locaux**. Elle se traduit sous des formes différentes, allant de l'exposition artistique pour une majorité d'espaces (83 %) à la vente de paniers culturels pour une petite poignée d'entre eux (6 %), en passant par des spectacles-concerts (70 %), des résidences d'artistes (39 %) ou des festivals (29 %). Les disciplines évoluant dans les tiers lieux sont multiples. **Les arts plastiques et visuels, la musique sont très présents, suivis par le théâtre et la création numérique et multimédia, ainsi que l'audiovisuel.** *Source : opale.asso.fr*

VI. L'ÉCOLOGIE

Ce lieu encourage une réduction des mobilités en proposant des espaces où il est possible de télétravailler ; il encourage en son sein des pratiques éco-responsables, développe de nouveaux modes de production, de consommation et d'usages : circuit-court, réemploi, prêt, distribution d'ordinateurs réparés ou encore recycler du plastique pour imprimer des objets en 3D...

Cet espace de vie peut s'engager dans la lutte contre l'obsolescence programmée, à travers des événements de type ateliers de réparation d'objets par soi-même, ou l'intégration d'activités de recyclerie (cf volet numérique). Enfin, ce lieu conduit aussi des actions de sensibilisation autour de la surconsommation et la réduction des déchets qui consiste à informer des personnes de certains sujets, risques ou enjeux, afin qu'elles puissent agir en connaissance de cause. Elle vise à transmettre un message fort qui transforme les comportements.

Des actions de sensibilisation peuvent avoir lieu par le biais d'opérations diverses et complémentaires, telles que la création d'une salle de ressources sur la biodiversité, des conférences, l'information de naturalistes de terrain et locaux afin de renforcer le réseau d'observateurs, et la mise en place d'expositions thématiques.

VII. L'ESTHETIQUE DU LIEU

Tout projet d'aménagement et de conception de bâtiment est une opportunité pour repenser l'organisation du travail, pour améliorer la performance et les conditions de travail en créant une dynamique sociale autour du projet. Qu'il s'agisse de la création d'un nouvel espace ou du réaménagement d'un tiers-lieu, l'organisation est tributaire des murs. Ce sont ces murs qui vont dicter l'organisation au risque d'affecter directement la performance et les conditions de travail de la structure. Un projet d'aménagement spatial est d'abord un projet pour lequel il est nécessaire de **conduire une réflexion organisationnelle** afin de spécifier le fonctionnement attendu, en lien avec les futurs utilisateurs.

Les recommandations :

- Lieu singulier, espace extérieur attractif et original. Un lieu de rencontre collectif ne doit pas ressembler à un autre lieu d'habitation privé ou administratif.
- L'aménagement intérieur doit avoir des espaces modulables en même temps que des espaces dédiés à certains types d'activité. Le coin bar café est situé au fond de l'espace pour être obligé de traverser et passer au milieu du reste du lieu.
- Des cloisons modulables qui peuvent servir d'exposition peintures photos etc, grâce à des cimaises
- De larges ouvertures et de grandes fenêtres pour profiter de la lumière naturelle au maximum
- Coin jeux et de change pour petits enfants, meubles cosy, tapis et lumières d'ambiances
- Des matériaux de qualités, poutre bois ou acier apparent, parquet bois ou béton ciré coloré (surtout pas de carrelage car c'est plus facile à nettoyer), mur de couleurs , mur d'ardoise pour planning géants, jeux à grande échelle (exemple jeux du puissance 4)
- Une cuisine (frigo, rangement vaisselle, divers rangements, de quoi faire chauffer ...) des bacs pour les tris sélectifs
- Des sanitaires femmes, hommes, enfants avec un point d'eau

Quelques idées d'aménagements :

1. **Un espace de vie sociale** pour se désaltérer, se retrouver et discuter associé à un **espace culturel**, un bureau d'accueil, un point info...
2. **Un espace des savoirs-faire manuels** : ateliers de fabrication et de transmission du savoir faire (Fablab), atelier de réparation... (environ 20m2)
3. **Un espace artisanal et agricole** : accueil d'artisans et de producteurs locaux, exposition et vente de produits, lieu de stockage pour des commandes groupées (environ 30 m2)
4. **Un espace de vie sociale et de rencontres intergénérationnelles** : une salle de lecture et de détente (20m2) et un espace de partage des savoirs et de bien-être (30m2)
5. **Un espace de travail collaboratif** qui se veut être spécifique, calme et confidentiel. Il doit être aussi modulable en fonction de la demande et du calendriers des activités pouvant accueillir du télétravail individuel, des permanences d'organismes ou des réunions.
6. **Un espace pour créer un hébergement ponctuel** permettant d'accueillir des personnes en relation directe avec les activités du lieu, comme par exemple des intervenants aux animations, des stagiaires, des étudiants.

VIII. LES FINANCEMENTS

Revenus auto-gérés

- Adhésions
- Location de l'espace de coworking pour les professionnels
- Edition d'un livre de recettes des estangois qui confient les secrets des recettes de famille sur le modèle de l'APE
- La vente de boissons
- Les participations libres
- Billetterie (concerts, spectacles)
- Vente d'impression 3D
- Merchandising local (Tee-shirt, mugs, accessoires produit à la demande - sans stock)
- ...

Subventions publiques

- Municipalité
- Communauté de communes
- Département
- Région
- Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires - ANCT
- MSA
- CAF
- ADEME
- Banque des Territoires
- Etc...

Mécénat, donations

- Fondations de France
- Orange
- RTE
- AG2R
- Etc...

Sponsoring

ANNEXES

POINTS CLES

POINTS FORTS & POINTS FAIBLES

RESSOURCES

MODELE ASSOCIATIF

LES TIERS LIEUX RECONNUS PAR LA REGION OCCITANIE

RECOMMANDATIONS

LES POINTS CLÉS

- Le modèle économique et les ressources :

- La structuration juridique et la gouvernance :

- Les moyens humains :

- Les moyens logistiques :

- Les parties prenantes :

- L'organisation :

- Les finalités du projet :

- Les activités :

- Les liens avec les collectivités locales :

- Les réseaux :

LES POINTS FORTS & LES POINTS FAIBLES

• Les points forts :

• Les points faibles :

RESSOURCES

Rapports & comptes rendus principaux :

- La coopérative tiers-lieux
- Revue des tiers-lieux
- La Dynamo
- Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires - ANCT
- ETIC - Foncièrement responsable
- Familles rurales
- Opale - Culture & ESS
- AVISE - Agence d'ingénierie pour entreprendre autrement
- Banque des territoires
- CAF
- Territoires solidaires - Croix rouge
- Fabrique des territoires
- France Services
- Rapport (2018) tiers-lieux à destination des collectivités.

Podcasts :

- Dessine moi un tiers-lieu - 6 épisodes - Alice Milot
- Dans les coulisses des tiers-lieux - 7 épisodes - ANCT

Vidéos (YouTube)

- Société numérique - série Hyperliens
- France Tiers-Lieux
- Qu'est-ce qu'un fablab - Nicolas Gastaud

MODELE ASSOCIATIF

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ainsi que les lois et décrets en vigueur. L'association est composée de personnes physiques et de personnes morales concernées par l'objet de l'association et réparties en quatre collèges :

- **Membres adhérents** : personnes physiques ou morales qui souhaitent adhérer pour contribuer à la réussite du projet associatif.
- **Membres actifs** : personnes physiques ou morales qui concourent à la réalisation des activités et des actions de l'association. Ils répondent aux critères d'adhésion définis dans le règlement intérieur et doivent se tenir à jour de leur cotisation ainsi que de la signature de la convention cadre annuelle.
- **Membres bienfaiteurs** : personnes physiques ou morales qui adressent de manière désintéressée un ou des don(s) à l'association afin de la soutenir financièrement.
- **Membres associés** : élus représentants des collectivités locales et territoriales à l'exception des communes qui peuvent adhérer (Communauté de Communes, Pays, Département, Région...). Les représentants des services déconcentrés de l'Etat ainsi que les représentants des organismes publics et privés pouvant apporter du soutien aux objectifs de l'association.

Avantages selon le statut de membre	Membres adhérents	Membres actifs	Membres bienfaiteur	Membres associés
	Cotisation : oui	Cotisation : oui	Don à convenance	Cotisation : non
Participent aux activités et actions proposées par l'association	Oui	Oui	Non ; Oui si aussi membre adhérent	Non
Partagent et transmettent leur compétences, leurs savoirs et savoir-faire en réalisant des activités et des actions soit individuellement, soit dans un cadre collectif	Non	Oui	Non	Non
Participent à une dynamique collective sur le territoire	Oui	Oui	Oui	Oui
Profitent de moments conviviaux de partage entre adhérents de l'association	Oui	Oui	Non ; Oui si aussi membre adhérent	Non
Sont informés des actualités et événements de l'association	Oui	Oui	Oui	Oui
	Vote AG : oui	Vote AG : oui	Vote AG : non ; sauf si membre adhérent	Si invités ; vote AG consultatif
Prennent part à la vie associative et participent aux réflexions sur le projet de l'association	Membre du CA et du bureau sur candidature et si dans le périmètre de proximité	Membre du CA et du bureau sur candidature et si dans le périmètre de proximité	Non	Si invités ; vote CA consultatif

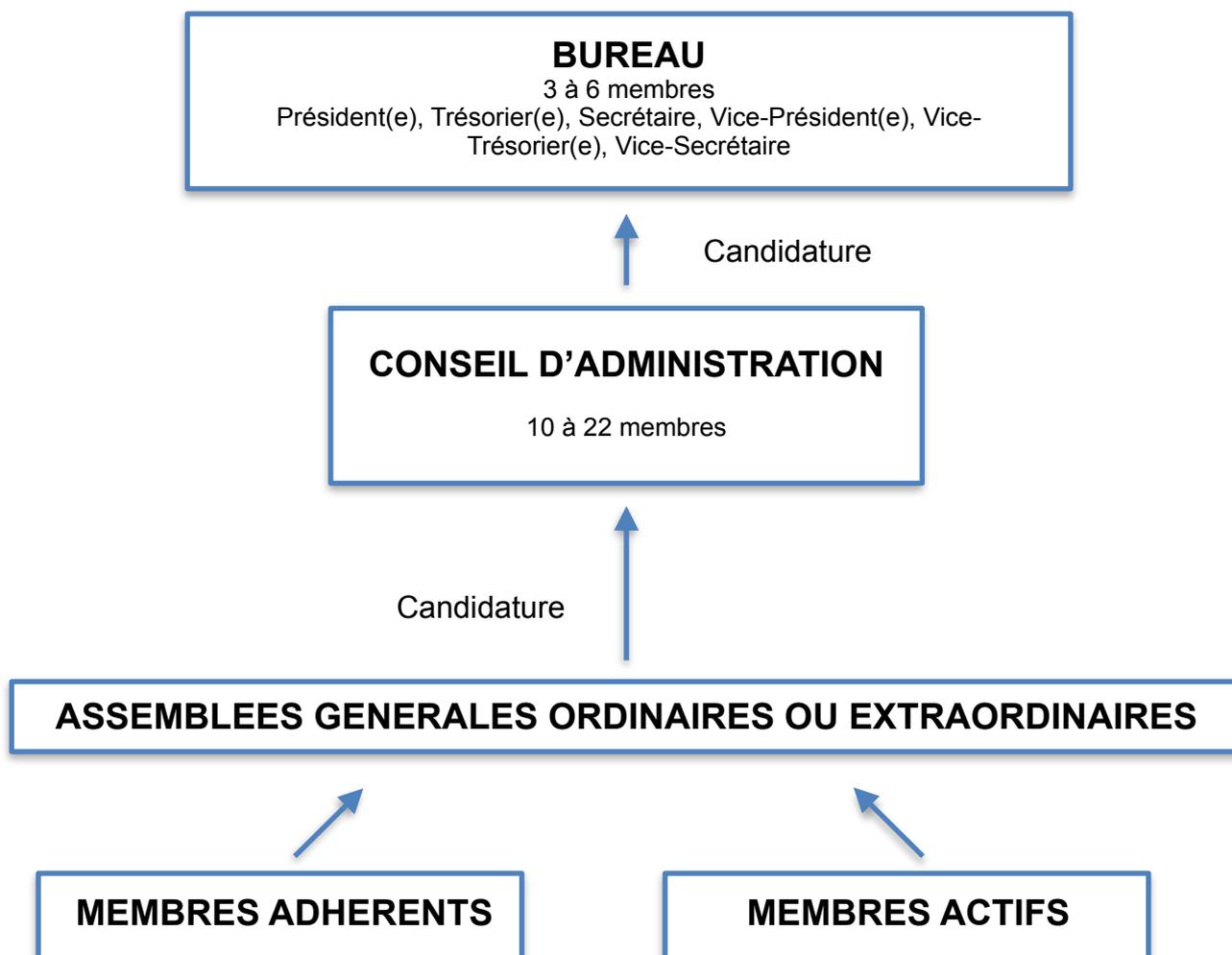
Fonctionnement :

Les organes décisionnels sont :

L'assemblée Générales Ordinaire ou extraordinaire

Le conseil d'administration

Le Bureau



LES TIERS-LIEUX RECONNUS PAR LA REGION OCCITANIE

Les espaces de travail collaboratif dans lesquels il est possible de travailler de façon permanente ou occasionnelle, individuellement ou collectivement, et dont l'utilisation peut être en accès libre ou payante.

Les fablabs, dans lesquels les utilisateurs (grand public et professionnels) peuvent venir découvrir, expérimenter, partager, créer ou fabriquer eux-mêmes tous types d'objets : prototype technique, objet artistique ou design, objet interactif, etc...

Les espaces de médiation numérique dans lesquels il est fait promotion des usages et la facilitation de la découverte au plus grand nombre de l'accès aux technologies de l'information et de la communication et aux principaux usages de l'internet, à travers des activités variées, encadrées, par le biais d'ateliers collectifs, de médiations individuelles.

RECOMMANDATIONS

Comme évoqué dans la partie dédiée au numérique, l'utilisation d'outils qui proposent des services respectueux de la vie privée et qui sont basés sur des solutions libres et ouvertes est incontournable dans ce modèle économique et associatif.

En effet, notre rôle est de sensibiliser, faire connaître les solutions alternatives et éthiques et proposer les services web en sélectionnant les meilleurs outils libres et ouverts, et qui sont hébergés en France, dans le respect de la vie privée et sans faire le commerce de nos données.

Ces deux prestataires cités en exemple, répondent à ces critères :

- **Zaclys**, pour la centralisation du travail collaboratif et le partage de documents.
- **HelloAsso** : qui est une plateforme en ligne pour la gestion d'associations